

Comment aider autrement que financièrement ? Deux rencontres au Pays Basque pour se pencher sur la question.



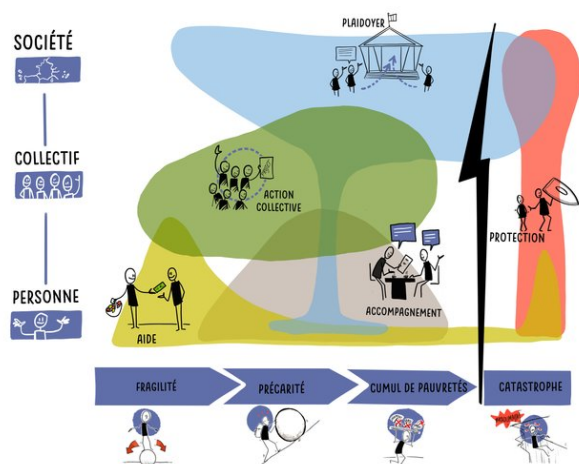
ACCOMPAGNEMENT

03/05/2024

À Saint-Jean-de-Luz et Saint-Palais, durant le mois d'avril, deux rencontres ont permis aux bénévoles présents d'échanger sur la question des aides financières accordées aux personnes en situation de précarité.

La trame de ces deux demi-journées de réflexion : **Comment aider autrement que financièrement ?**

Car s'il est des situations pour lesquelles les coups de pouce financiers permettent de ne pas sombrer, d'autres doivent faire l'objet d'un accompagnement sur des problématiques de fonds.



La **présentation du schéma “Actions et pauvretés”** a permis, dans un premier temps, de connaître les quatre situations de précarité dans lesquelles peuvent s'inscrire les personnes rencontrées et les solutions adaptées à leurs difficultés. C'est également l'occasion de découvrir qu'une aide financière ponctuelle peut aider une personne en situation de fragilité à ne pas sombrer dans la précarité, là où d'autres personnes en cumul de pauvreté auront besoin d'un accompagnement plus long, sur la question de l'accès au droit par exemple.

À la question **“Nos actions sont-elles ajustées au contexte des personnes rencontrées ?”** les témoignages des bénévoles sont éclairants.

“Une dame, que nous avons rencontrée et que nous n'avons pas pu aider financièrement, a discuté avec nous pendant deux heures. Elle se sentait envahie,

dépassée par la situation. Elle est finalement repartie reboostée, avec l'idée de prendre les problèmes étape par étape, en sachant que nous étions là, si besoin. " (Christiane)

L'importance du temps passé à discuter avec la personne rencontrée est régulièrement revenue dans les réflexions.

"On prend le temps de la rencontre, de l'échange." (Danielle)



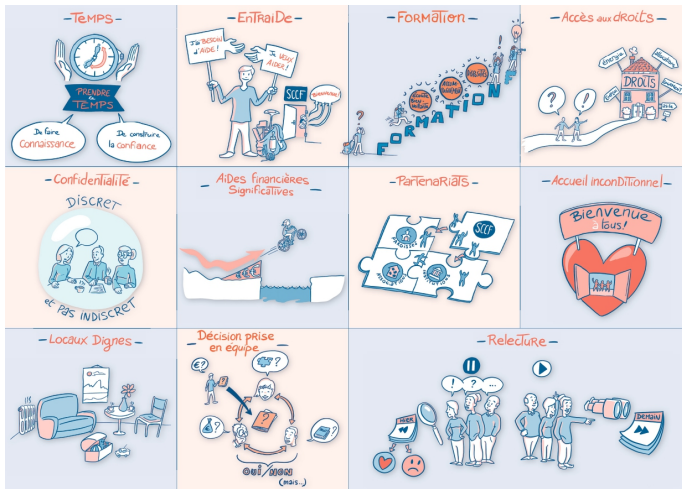
Par la suite, la **présentation de deux cas pratiques** a permis d'illustrer des types de difficultés rencontrées par deux foyers.

- Dans la première situation, l'aide financière ponctuelle permettrait à la personne de ne pas sombrer dans une situation de précarité en conservant son véhicule pour se rendre au travail.
- Dans le second cas, un accompagnement de la personne dans ses démarches administratives, notamment pour l'échelonnement des paiements auprès de son fournisseur d'électricité, semblait une solution à privilégier.

Chaque équipe a témoigné des accompagnements mis en place.

Puis la question "*Qu'est-ce que l'accompagnement fraternel ?*" s'est posée. Les éléments de réponse apportés ont été l'occasion de **réinterroger les pratiques avec bienveillance.**

“Comment se mettre à la place de la personne, sans préjuger de ce qui serait bon pour elle ?”



C'est là toute l'**importance de prendre le temps de l'accompagnement sur la durée.**

“Je rappelle toujours la personne après l'avoir rencontrée, quelle que soit l'aide apportée. Pour lui demander comment a évolué sa situation.” (Agnès)

Il s'agit également d'une véritable **complémentarité avec les associations**. Le travail de **partenariat avec les travailleurs sociaux** est, lui, essentiel, tout comme le fait de **se former régulièrement sur l'accès au droit**.

“Nous ne sommes pas juste de simples exécutants des prescriptions des assistantes sociales.” (Lionel)

Deux premières rencontres qui ont donc permis de nourrir les réflexions et de continuer d'améliorer l'accompagnement des personnes rencontrées par les équipes du Secours catholique.

<https://paysdeladour.secours-catholique.org/notre-actualite/comment-aider-autrement-que-financierement-deux-rencontres-au-pays-basque-pour-se>